

Mme Simone ZOUNDI  
*COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL*

Coordonnatrice Réseau INTERFACE /Burkina Faso  
Présidente, Fédération Nationale des Industries de  
l'Agro-alimentaire et de Transformation du Burkina (FIAB)  
et Association Journées Agro-alimentaires (A.JAAL)



CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVÉ

LANCEMENT

« ALLIANCE GLOBALE POUR L'INITIATIVE  
RÉSILIENCE-SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST »

OUAGADOUGOU, 06 DÉCEMBRE 2012

Le Secteur privé par ma voix exprime sa satisfaction à prendre part au lancement de « L'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

Nous exprimons nos sincères remerciements aux Autorités politiques des pays du CILSS, de l'UEMOA, de la CEDEAO et à tous les Partenaires techniques et financiers qui œuvrent à déployer une nouvelle dynamique de solidarité internationale, pour une application de mesures fortes, capables d'enrayer du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, le spectre de la faim et de la malnutrition, en l'espace des dix prochaines années.

Au regard des efforts consentis dans la sous-région par les différents gouvernements, les institutions intergouvernementales, les organisations internationales (la FAO, la BM, l'UE), le niveau de croissance économique réalisé et le mécanisme de redistribution de ses fruits, n'ont pas été suffisants pour induire une réduction significative du taux de pauvreté.

Il est alors temps d'utiliser d'autres formes de lutte plus adaptées pour vaincre la faim en Afrique dont les causes sous-jacentes sont liées aux changements climatiques avec son corolaire de désolations, qui touche particulièrement les couches vulnérables de nos populations.

La nouvelle forme de lutte contre la faim passe nécessairement par le renforcement de la capacité des groupes vulnérables, à résister, à s'adapter et à récupérer rapidement à la suite d'une crise, d'un choc ; c'est développer une force d'adaptation rapide : la Résilience.

Excellence Messieurs les Ministres,

Il s'agit là d'une action de prise de conscience d'une responsabilité collective ; les États de l'Afrique de l'Ouest se sont dotés de politiques régionales et de programmes d'investissements en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi que les instruments de leur mise en œuvre.

Le Secteur privé, conscient de son rôle de moteur de la croissance économique, entend jouer pleinement sa partition.

La volonté promue par l'ensemble des acteurs (les États, le Secteur privé, la Société civile, les Institutions sous-régionales et internationales), pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durables et les nouvelles dispositions de coopération dans le cadre de « L'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience Sahel-A.O. (AGIR) », vient conforter les initiatives privées en faveur de la Sécurité alimentaire et

nutritionnelle et offre ainsi l'opportunité d'accroître les investissements et la production qui contribueront, à l'augmentation des revenus en milieu rural et partant, le bien-être des populations.

Le secteur agroalimentaire y trouvera une source potentielle d'approvisionnement et de croissance.

Le défi est donc de renforcer le Partenariat public-privé à une échelle sous-régionale, au profit du Secteur privé rural, dont la performance engendrera une forte croissance économique.

Afin d'assurer aux populations de l'espace sous-régional une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle, il faut que le Secteur privé - en partenariat avec l'ensemble des acteurs - prennent en compte les aspects suivants :

1. La disponibilité alimentaire.
2. L'accessibilité à la production et au marché.
3. L'accroissement du pouvoir d'achat des populations rurales.

***Pour la disponibilité alimentaire, il s'agit de prendre les mesures pour :***

- améliorer les infrastructures hydro-agricoles à grande échelle avec des capacités de commercialisation pour un meilleur accès aux marchés ;
- doter les facteurs de production et améliorer la productivité de l'exploitation familiale ;
- appuyer les États membres pour faciliter l'accès aux intrants agricoles ;
- renforcer les capacités locales des intrants biologiques à grande échelle pour une agriculture biologique rentable qui tient compte de la résilience aux changements climatiques ;
- faciliter la mise en place de système de conservation et de stockage de la production ;
- faciliter l'accès aux crédits adaptés aux producteurs ;
- renforcer les capacités professionnelles agricoles ;
- promouvoir la recherche et le développement (R&D) afin d'innover dans la production et dans la chaîne de valeur ;
- renforcer les capacités de transformation des industries agro-alimentaires afin de tirer le maximum de valeur ajoutée pour les économies ;
- encourager et accompagner le développement des normes de production et de transformation pour une intégration au marché international ;
- renforcer les capacités techniques et financières des laboratoires pour assurer le contrôle des produits industriels aux normes internationales ;
- mettre en place des institutions de financements spécialisés pour accompagner les industries de transformation agro-alimentaires ;

- appuyer les initiatives de protection et de reproduction de la biodiversité en vue d'accroître l'offre des produits forestiers, ligneux et non ligneux qui contribuent fortement à la sécurité nutritionnelle de nos populations ;
- créer un système d'assurance pour les petits producteurs qui prend en charge les compensations, en cas de sinistres (phénomènes naturels, sociaux, culturels, économiques, etc.).

***Pour l'accessibilité à la production et au marché, il s'agit de prendre des mesures pour :***

- améliorer l'environnement des entreprises impliquées dans la production et la valorisation des produits agricoles locaux par une réglementation plus incitative pour encourager l'initiative privée (incitations fiscales –facilités d'accès au financement à taux d'intérêt bonifié) ;
- soutenir la création d'entreprises agricoles sous-régionales ;
- stimuler l'émergence de l'entrepreneuriat agricole à travers la création et l'accompagnement de pépinières d'entreprises par zone agro-écologique dans le respect du Genre ;
- veiller avec fermeté à l'application de la réglementation assurant la liberté de circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO et faciliter le commerce transfrontalier des biens et produits agricoles ;
- renforcer les échanges Sud-Sud ;
- renforcer les capacités des Laboratoires d'accréditation sous-régionaux ;
- promouvoir la Foire régionale tournante de la CEDEAO et encourager la R&D pour les innovations ;
- soutenir la valorisation des résultats de la recherche ;
- renforcer les capacités techniques et financières des initiatives privées en matière de promotion, d'innovations et d'accès au marché de produits du secteur rural (foires, salons ...) ;
- renforcer les capacités institutionnelles des organisations interprofessionnelles agricoles ;
- soutenir la création de Centres multiservices pour accompagner les PME/PMI agroalimentaires (accès au financement, à la logistique, intrants, services de qualité, accompagnement...) ;
- mettre en place des systèmes efficaces d'information sur le marché des produits agricoles et agroalimentaires ;
- soutenir la création des réseaux commerciaux actifs (INTERFACE).

## **Pour l'accroissement du pouvoir d'achat des populations rurales, il s'agit de prendre les mesures pour :**

- encourager le développement du capital semencier et la diversification agricole par la promotion des initiatives privées ;
- mettre des mécanismes de régulation de prix rémunérateurs au profit des producteurs ;
- encourager la création d'emplois au sein des entreprises agricoles ;
- mettre en place une politique sous-régionale de constitution de stock de sécurité alimentaire et nutritionnelle des zones excédentaires durant les années d'abondance agricole ;
- appuyer la construction d'infrastructure de stock et de conditionnement ;
- mettre en place des banques céréalières et des ressources financières adaptées pour que le petit producteur ne soit pas obligé de brader ses produits ;
- soutenir le développement d'une capacité d'offre de nourriture en quantité et en qualité ;
- encourager une autre forme de nourriture, économique, rentable, respectueux de la santé publique et de l'environnement (les produits locaux transformés) ;
- aider les populations rurales à tirer profit de la valorisation des ressources locales par la promotion de modèle d'entreprises rurales à répliquer dans les pays (entreprises compostières avec une technologie qui permet de fabriquer du compost 4 à 6 semaines au lieu de 4 à 6 mois, avec moins de pénibilité) ;
- renforcer les capacités dans la gestion des ressources économiques et financières pour susciter l'esprit d'entreprenariat pour l'autonomie des populations ;
- promouvoir les activités non agricoles pour générer des revenus en milieu rural pour une diversification des revenus.

Que Dieu bénisse notre marche de solidarité avec en appui « l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience au Sahel et en Afrique de l'Ouest : AGIR » pour une Afrique de paix et de justice, pour le bien-être de nos populations Vivant : « O.FAIM ?

JE VOUS REMERCIE

Contact : [sodepal1@fasonet.bf](mailto:sodepal1@fasonet.bf); [sodepal3@yahoo.fr](mailto:sodepal3@yahoo.fr); [info@fiab.bf](mailto:info@fiab.bf)